

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1047

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

995 407 764 RCS Toulouse.

O CHICKEN FOOD.

Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).

Capital : 1000 EUR.

Adresse : 1, place Clémence Isaure, 31320 Castanet-Tolosan.

Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 35000,00 euros..

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Restauration rapide et vente à emporter, vente de boissons non alcoolisées..

Enseigne : O chicken food.

Adresse : 1, place Clémence Isaure, 31320 Castanet-Tolosan.

Précédent propriétaire : 831 785 696 RCS Toulouse. **COM.**

A dater du : 2 janvier 2026.

Date d'effet : 15 janvier 2026.

Date de commencement d'activité : 15 janvier 2026.

Publication légale : vie-economique.com du 27 janvier 2026.

Oppositions : Maître Nicole Babeau 22 rue Lafayette 31000 Toulouse pour la validité..

Commentaires : Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 janvier 2026 et du 20 janvier 2026, enregistré le 21 janvier 2026 au SPFE de TOULOUSE, dossier 2026 00002561 REF 3104P61 2026 A 00095, la société COM, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 € dont le siège est à 4 rue Clément Ader 31520 RAMONVILLE SAINT- AGNE, immatriculée sous le numéro 831 785 696 RCS TOULOUSE, a cédé, son établissement connu sous le nom de "EAT SO FRESCH" situé et exploité au 1 Place Clémence Isaure 31320 - CASTANET TOLOSAN à la Société O chicken food, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 € dont le siège est au 7 avenue ASSOLELHAT Bât B N 21 31320 - CASTANET TOLOSAN, , immatriculée sous le numéro 995 407 764 RCS TOULOUSE, un fonds de commerce de restauration rapide sur place et à emporter, moyennant le prix principal de 35 000 € (TRENTÉ CINQ MILLE EUROS). L'entrée en jouissance a été fixée au 15 janvier 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales chez Maître Nicole BABEAU Avocat 22 rue Lafayette 31000 - TOULOUSE.